

Espaces-jeunes:



Inscriptions en ligne, mode d'emploi

Pour être adhérent aux espaces-jeunes de Clisson Sèvre et Maine Agglo, 3 formulaires sont à remplir :

- · une fiche d'adhésion
- · une fiche sanitaire (format pdf)
- · une autorisation parentale

Une adhésion de 10€ est également demandée pour l'année scolaire (1er septembre au 31 août)

Ci-dessous, les différentes étapes en ligne à réaliser pour s'inscrire aux espacesjeunes de Clisson Sèvre et Maine Agglo sur :

www.mesdemarches.clissonsevremaine.fr/famille/

Étape 1 : créer son espace-usager (https://connexion.clissonsevremaine.fr/login/)

- · une adresse mail pour le jeune
- · un mot de passe
- · activer son compte via le mail reçu

Vérifier ses courriers indésirables (spams), en cas de non réception du mail.

Étape 2 : adhérer à l'espace-jeunes

- remplir le formulaire d'adhésion (www.mesdemarches.clissonsevremaine.fr/espaces-jeunes/adhesion-espacesjeunes/)
 - faire remplir par ses représentants légaux (parents/tuteur-rice) :
- l'autorisation parentale* (www.mesdemarches.clissonsevremaine.fr/espaces-jeunes/autorisation-mineurs/)
- $\label{lem:conserved} \bullet la fiche sanitaire* (www.clissonsevremaine.fr/fileadmin/Aggloh/Famille/pdf/jeunesse/fiche_sanitaire_CSMA.pdf)$

*Un lien vers ces formulaires est envoyé automatiquement sur l'adresse mail de vos représentants légaux

NB : l'adhésion est valable pour l'année scolaire dans l'ensemble des espacesjeunes de la Communauté d'Agglomération

Étape 3 : Inscription aux animations

• contacter l'animateur de votre espace-jeunes pour vous inscrire aux activités, sorties, temps forts ...

NB: il faut être inscrit aux espaces-jeunes pour participer à ces événements

Étape 4 : renouveler son « adhésion » chaque année scolaire

Pour renouveler son adhésion l'année suivante, une mise à jour de l'étape 2 vous sera demandée via un mail reçu.

Et retrouvez vos espaces-jeunes sur Internet et les réseaux sociaux



